

CONCOURS AQUITAIN de DANSE

Samedi **4** et Dimanche **5 avril** 2020

Le Cube

Complexe de la Junca Chemin de Cadaujac 33140 VILLENAVE D'ORNON

Article 5: NOTATION

Les notes seront attribuées de 0 à 20. Note technique : 0 à 10 Note artistique : 0 à 10

Article 6:

Tous les candidats devront être présents aux lieux et heures indiqués sur la convocation, munis d'une pièce d'identité. Tous les détails concernant le déroulement des épreuves seront précisés sur la convocation.

Article 7 : PRIX ATTRIBUÉS

Des prix seront attribués. Le jury se réserve le droit de ne pas décerner certaines récompenses (niveau insuffisant). En cas d'exaequo le prix sera partagé.

Article 8:

Les films et les photographies personnels sont strictement interdits lors du concours.

Concours tout public, l'entrée est de 5 € par personne. En vente par correspondance ou le jour du concours.

Article 9:

Les concurrents n'ont aucun droit sur les photos-vidéos réalisées pendant le concours.

Article 10:

Les organisateurs du concours déclinent toute responsabilité en cas de vol, préjudice corporel ou matériel envers les candidats, tant au cours des épreuves qu'au cours de déplacements occasionnés par le concours. Les candidats et les accompagnateurs doivent s'assurer eux-mêmes.

Renseignements:

05 56 87 56 64 ou 06 66 00 91 03 alberghic@gmail.com www.clairealberghi.fr

L'association Présence

en partenariat avec la ville de **Villenave d'Ornon**



concours aquitain de **DANSE**

Samedi 4 et Dimanche 5 avril 2020

Le Cube

Complexe de la Junca Chemin de Cadaujac 33140 VILLENAVE D'ORNON



Article 1

L'association Présence, en partenariat avec la Ville de Villenave d'Ornon, organise un concours de danse, ouvert aux amateurs et pré-professionnels, filles et garçons, les **samedi 4 et dimanche 5 avril 2020**, dans la salle Le Cube, Complexe de la Junca, Chemin de Cadaujac à Villenave d'Ornon.

Ce concours a pour but de promouvoir la danse et de créer une émulation au niveau des danseurs.

Ce concours est prévu sur deux jours :

L'ordre de passage des catégories et disciplines sera communiqué après clôture des inscriptions.

Article 2: LE JURY

Le jury sera composé de professionnels de la danse. Les décisions du jury sont sans appel.

Article 3: CONDITIONS DE PARTICIPATION

* Précisez si vous êtes en école de formation plus de 10 h par semaine

Danse classique (solo):

* Précisez si vous êtes en école de formation

*Niveau débutant de 8 à 10 ans** (sur 1/2 pointes)

La variation devra être composée au minimum des pas suivants : pas de basque, glissade, temps lié, changements de pied, relevés, échappés sautés, 1/2 tour en dehors, un assemblé soutenu arrêté...

<u>Niveau préparatoire de 10 à 12 ans*</u> (sur 1/2 pointes) Les élèves doivent pratiquer tous les pas du niveau débutant ainsi que :

Un tour en dehors, sissone, arabesques, ballotté, temps levé, temps de valse, déboulés, piqué...

<u>Niveau élémentaire de 12 à 14 ans*</u> (sur 1/2 pointes) Un tour en dehors, un tour en dedans, jeté, petits sauts, déboulés, piqué...

Niveau moyen 1 de 14 à 16 ans* (sur 1/2 pointes)

Deux tours en dehors, un tour en dedans, grand jeté,
petite batterie, brisé, entrechat trois de volé, temps de
pointes, piqué...

Niveau moyen 2 de 14 à 16 ans* (sur pointes)

Un tour en dehors, un tour en dedans, grand jeté, petite batterie, brisé, entrechat trois de volé, temps de pointes, piqué...

Niveau supérieur de 16 à 25 ans* (sur pointes)

Deux tours en dehors et en dedans, relevé arabesque, attitude, développé...

*Niveau pré-professionnel de 16 à 25 ans** (sur pointes)

Variations du répertoire classique en dehors des variations protégées (Forsythe, Balanchine, Lifar.)

Pour les niveaux débutant, élémentaire, moyen et supérieur, les élèves peuvent choisir d'exécuter les pas à leur convenance tout en respectant les pas imposés. Les variations ne respectant pas le niveau des élèves seront sanctionnées.

Les candidats ayant l'âge limite d'un niveau le jour du concours doivent se présenter dans le niveau au-dessus.

Danse jazz et danse contemporaine (solo):

* Précisez si vous êtes en école de formation

Individuel enfant de 8 à 12 ans - débutant Individuel enfant de 12 à 14 ans - élémentaire Individuel adolescent de 14 à 16 ans - moyen Individuel adulte de 16 à 25 ans - supérieur

Danse duo - groupes :

Pas de limitation d'âge. Les âges peuvent êtres mélangés.

TENUES VESTIMENTAIRES

Les costumes sont acceptés à condition de voir les bras et les jambes.

Article 4

Les variations individuelles ne doivent pas dépasser 1 minute 30 à 2 minutes, 3 minutes pour les duos et 4 minutes pour les groupes. Tout dépassement sera ÉLIMINATOIRE.

Envoyez CD audio avec numéro de passage et nom pour les soli ou nom du professeur pour les duos et les groupes à :

Claire Alberghi 14, chemin Lalaurie 33140 Villenave d'Ornon ou par mail avec toutes les précisions à :

mathieumorala@gmail.com

Tout enregistrement défectueux sera éliminatoire (bien enregistrer en début de plage).

suite au verso

FICHE D'INSCRIPTION

Les inscriptions seront clôturées le 15 février 2020

Aucun délai ne sera accordé (nombre de places limité)

- Nom :
- Prénom :
- Date de naissance : III
- Adresse :
- Téléphone :
- Mail :
- Nom du professeur :
- Tél et mail école de danse :
- Niveau individuel classique :
- Niveau individuel jazz :
- Niveau individuel contemporain :
- Duos (préciser la discipline) :
- Groupes (nombre de participants, préciser le style)

* Pas de fiche individuelle pour les groupes et les duos ; seulement titre et nom du chorégraphe. Pour les solos précisez si vous êtes en école de formation

DROIT D'INSCRIPTION:

Tarifs:

- * 35 euros pour chaque discipline en individuel/et duos
- * 45 euros pour les groupes (un seul chèque par discipline)

Chèque à l'ordre de l'Association PRESENCE joindre une enveloppe timbrée avec votre nom et adresse pour recevoir votre convocation.

- Fournir une photo d'identité
- Photocopie de la carte d'identité

Fiche à renvoyer à :

Claire ALBERGHI 14, chemin Lalaurie 33140 Villenave d'Ornon alberghic@gmail.com • www.clairealberghi.fr